№ 232. Jeudi 29 Septembre 1842. 13me Année.

JOURNAL DE LA HAYE.

[illegible] DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
[illegible]an.	26 fl.	30 fl.
[illegible]ois.	14 »	16 »
[illegible]mois	7 »	8 »

BUREAUX A LA HAYE.
Petit Marché-aux-Herbes, N° 370.

PRIX DES INSERTIONS.
Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre compris et 10 cts. par ligne en-sus.

La Haye, 28 Septembre.

[illegible]M., par arrêté du 23 de ce mois, a nommé président de la [illegible] de justice de Surinam M. P. Fiers Smeding, jusqu'alors [illegible]mbre de ladite cour.

[illegible] mande de Rotterdam qu'on y a découvert qu'il avait été [illegible] un vol considérable de sucre appartenant à la Société de [illegible]mmerce et déposé dans l'entrepôt du gouvernement. La po[illegible] fait d'actives recherches, mais on ne sait encore rien de [illegible]itif sur les coupables.

[illegible]e *Leeuwarder Courant* fait mention de désordres qui ont eu [illegible] ces jours-ci, dans la commune de Hallum, *Grieteny* Fer[illegible]deradeel, à deux lieues et demie de Leeuwarde, à l'occasion [illegible] élection d'un prédicateur. A peine le résultat de l'élection [illegible]avait donné le plus de voix à M. M. L. de Boer, prédicateur [illegible]mmertsga, avait-il été connu, que plusieurs membres de [illegible]mmunauté, partageant l'avis de la minorité des électeurs, [illegible]oignèrent leur mécontentement de ce résultat en brisant [illegible] carreaux de vitres de l'auberge où dînaient quelques [illegible]eurs; ils saccagèrent aussi le jardin de l'instituteur de la [illegible]mune et il fut même tiré, dans la maison de ce dernier, un [illegible]p de feu qui aurait pu avoir de graves suites. — Le gouver[illegible] de la province, ayant eu connaissance de ces voies de fait [illegible]oulant en prévenir le renouvellement, s'est transporté, jeudi [illegible]nier, sur les lieux, accompagné du procureur du roi et escorté [illegible] quatre agens de police et d'un détachement de 25 soldats. La [illegible]ce a aussitôt informé et quatre des chefs du rassemblement [illegible] ont commis ces désordres, ont été arrêtés et écroués, dans la [illegible] du lendemain, dans la prison de Leeuwarde. De son côté, le *Grietman*, ou le bourgmestre de la commune, a fait des in[illegible]tigations rigoureuses concernant les autres individus qui [illegible] pris part à ces désordres.

[illegible]La tranquillité étant tout-à-fait rétablie, le détachement de [illegible]dats a quitté la commune, depuis lundi dernier.

Nous avons été dans l'occasion de voir une nouvelle produc[illegible] due au talent toujours si vrai, si saisissant de notre habile [illegible]intre Waldorp. Ce tableau, d'une assez grande dimension, re[illegible]ésente un port hollandais, étoffé d'une multitude de navires [illegible] de figures. Nous pouvons affirmer que cette nouvelle œuvre [illegible] une des plus belles que nous ayons déjà vues de M. Waldorp. [illegible] coloris est d'une grande vérité, la touche habile et vigou[illegible]se; les groupes sont parfaitement posés et l'eau et l'air har[illegible]nisent d'une manière admirable avec tout l'ensemble de cette [illegible] composition. Au dire des connaisseurs, ce tableau peut [illegible]valiser avec les plus belles productions de ce genre de l'école [illegible]cienne, et nous ajouterons à ce témoignage celui de M. Gudin, si bon juge en cette matière; dans la visite qu'il a faite à M. Waldorp, il lui a exprimé à plusieurs reprises et avec une [illegible]heureuse conviction combien il appréciait le mérite de cette [illegible]llante toile. Il faut espérer qu'on ne permettra pas que l'étranger nous enlève cette belle composition et nous avons entendu émettre le vœu que la Société de Teyler à Harlem, [illegible] ne possède encore aucune toile de notre Waldorp, fît l'acquisition de ce nouveau tableau pour en orner son cabinet. [illegible] Notre jeune artiste Bosboom vient d'envoyer à l'exposition de Bruxelles un tableau représentant l'intérieur de l'église Saint-Jacques à Anvers, et nous ne doutons pas un instant que cette toile n'obtienne chez nos voisins les mêmes éloges, les mêmes suffrages que sa vue a fait naître ici chez tous ceux qui ont été dans l'occasion de la voir.

Il y a surtout dans cette œuvre un effet de lumière d'une si grande vérité qu'on se sent tout-à-coup saisi d'un respect religieux, et qu'on se croit transporté dans un lieu saint. L'heureuse entente des ombres, la vigueur de touche, la parfaite harmonie de toutes les parties entre elles, font de cette toile une œuvre des plus remarquables, et dans la visite que M. Gudin a faite aussi à notre jeune Bosboom, nous l'avons entendu exprimer à ce sujet sa satisfaction dans les termes les plus flatteurs et l'engager à faire parvenir cette toile à Paris par son intermédiaire, qu'il lui offrait d'une manière toute affectueuse. Cette offre bienveillante complète à notre avis tout ce que nous pourrions dire sur ce nouveau tableau de notre jeune Bosboom.

Dans notre numéro du 23 septembre, nous avons publié les divers toasts portés par le roi de Prusse, au grand banquet donné par S. M. au château de Bruhl, ainsi que les réponses faites par plusieurs des souverains et princes qui y assistaient. Le *Mercure de Souabe* se déclare autorisé à rectifier la version contenue dans la *Gazette de Cologne* du toast porté par S. M. le roi de Wurtemberg. Voici cette rectification :

«Que V. M. reçoive nos remerciemens pour l'amitié et la bonté avec lesquelles elle a accueilli ses hôtes. Nous avons vu le beau spectacle d'une armée guerrière et bien disciplinée, ainsi que celui d'un peuple rempli d'enthousiasme, de dévouement et d'amour. Toute l'Allemagne, pleine de confiance, a les yeux sur V. M., c'est pourquoi je porte réunies dans un même toast la santé de S. M. le roi de Prusse et celle de l'Allemagne, notre commune patrie.»

EXTRAIT DE L'EXPOSÉ DE SITUATION *de la province d'Overyssel, fait par la députation permanente à l'assemblée des Etats de cette province, dans leur dernière session ordinaire :*

(*Suite.*—Voir notre n° 228.)

FINANCES PROVINCIALES. — Le budget provincial pour 1842 a été homologué par arrêté royal du 15 décembre 1841, sauf réglement ultérieur de quelques articles de travaux extraordinaires comme la construction d'une prison à Almelo, l'ouverture d'un canal de Zwolle par Damsholte et Vriesenveen à Almelo, et de là par Denekamp à Hengelo, et les travaux pour rendre navigables le cours d'eau dit Schipbeek et l'Aa de Regge et d'Almelo. Les deux premiers de ces projets sont déjà approuvés, le dernier est encore en instruction. Les revenus pour 1841 ont répondu en général à l'estimation qui en avait été faite primitivement, et les dépenses ont été administrées avec toute l'économie possible. Au 1er janvier 1842, on a remboursé une somme de 16,000 florins sur les différens emprunts provinciaux, et les mesures nécessaires ont été prises pour rembourser une pareille somme en 1843.

FINANCES COMMUNALES. — Les finances communales ont été administrées avec la plus grande régularité, mais beaucoup de communes ont des embarras financiers, par suite des grandes dépenses, qu'il a fallu faire pour la reconstruction ou l'amélioration des bâtimens des écoles publiques.

Les capitations dans un grand nombre de communes sont portées à une trop grande élévation. D'un autre côté, les charges communales proprement dites et les cents additionnels communaux ne donnent pas lieu à réclamation, il faut seulement renforcer les moyens de combattre la fraude et la province s'en occupe.

Tous les budgets communaux pour 1842 ont été arrêtés en temps opportun. Les comptes communaux du service de 1840 ont été arrêtés également, et il en a été de même des comptes des villes; ceux de Kampen et de Zwolle exceptés.

CENTS ADDITIONNELS ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES. — En 1841, on a perçu pour la province 6 cents additionnels ordinaires sur le principal de la contribution foncière et sur celui de la personnelle et 10 cents additionnels extraordinaires sur le principal des accises pour les spiritueux indigènes et étrangers. Pour les villes et les communes, il a été perçu 5 cents additionnels sur la contribution foncière et 7 sur la personnelle. Deux communes, Genemuiden et Schokland, n'ont pas demandé des cents additionnels sur la contribution foncière.

PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DE L'ÉTAT. — Le tableau suivant indique le produit des contributions de l'état y compris les cents additionnels pour 1840 et 1841 ainsi que l'augmentation ou la réduction qui ont eu lieu à cet égard.

CONTRIBUTIONS, ACCISES ET IMPOTS.	PRODUIT. en 1840.	PRODUIT. en 1841.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
Contributions directes.	788,403. 57	864,379. 51	75,975. 94	» »
Contributions indirect.	562,040. 01	398,987. 60	» »	163,052. 41
Droits d'entrée, de sortie et de transit.	230,108. 75	189,021. 66	» »	41,087. 09
Accises	1,055,901. 18	1,096,968. 12	41,066. 94	» »

WATERSTAAT. — Les travaux du *Waterstaat* ont été convenablement soignés quant à l'entretien ordinaire. Pour 1841, on a fait pour ceux de l'île de Schokland une dépense de 25,000 fl. et pour 1842, ils ont été entrepris pour la somme de 25,350 fl. Les digues n'ont pas essuyé de notables dégâts pendant l'hiver. On a fait en 1841 des travaux extraordinaires aux digues de mer de Vollenhoven et on les continue cette année-ci; ils seront probablement tout-à-fait achevés, l'année prochaine. La comptabilité des administrations de digues a été régulièrement opérée. En 1841, les contributions foncières pour l'entretien des digues se sont élevées au chiffre total de 40,680 fl. 37 cs. et l'on a remboursé des dettes jusqu'à concurrence de la somme de 35,778 fl. 50 cs. En 1842 ces charges monteront à 44,295 fl. 27 ½ cs. et l'on remboursera une somme de 31,441. Cette situation prouve en faveur de la bonne administration de ces finances.

POLDRES. — On a arrêté en temps opportun les comptes pour 1841 et les budgets pour 1842 du poldre intérieur de Barsbeke.

CANAUX ET RIVIÈRES. — Le canal Guillaume est en bon état d'entretien. Les travaux du canal de Zwolle à Almelo ont été de nouveau adjugés, mais l'adjudication n'a pas été approuvée, parce que la somme demandée par l'entrepreneur surpassait le chiffre du devis estimatif. On continue la levée du tracé du canal d'Almelo à Denekamp et à Hengelo. La jonction du canal de Dedem et du Willemsvaart reste toujours en suspens; mais ce nouveau moyen de suation est impérieusement réclamé. Le canal de Dedem à Ommen n'est pas non plus achevé, cependant on espère que l'exécution de ces travaux ne se fera plus longtemps attendre. Les nouveaux ouvrages du port de Blokzyl sont en parfait état et ont résisté aux plus gros temps; il en est de même des ouvrages du port de Kuinre. Le port de Vollenhove est en mauvais état et il sera difficile d'y remédier.

On s'est occupé avec sollicitude de tous les travaux nécessaires pour améliorer l'Yssel; ceux de l'embouchure dite *Ketel-*

FEUILLETON.

LES MYSTÈRES DE PARIS. (1)

DEUXIÈME PARTIE. — CHAPITRE XV.

Tu viens bien tard, mon ange!

Rodolphe, en se rendant à cette fête pour remplir un devoir de convenance, voulait aussi tâcher de découvrir si ses craintes au sujet de Mme d'Harville étaient fondées, et si elle était réellement l'héroïne du récit de Mme Pipelet.

Après avoir quitté le jardin d'hiver avec la comtesse***, Rodolphe avait parcouru en vain plusieurs salons, dans l'espoir de rencontrer Mme d'Harville seule. Il revenait à la serre-chaude, lorsque, un moment arrêté sur la première marche de l'escalier, il fut témoin de la scène rapide qui se passa entre Mme d'Harville et M. Charles Robert après la détestable plaisanterie du duc de Lucenay. Rodolphe surprit un échange de regards très-significatifs. Un secret [illegible]essentiment lui dit que ce grand et beau jeune homme était *le commandant*. [illegible]oulant s'en assurer, il rentra dans la galerie.

Une valse allait commencer; au bout de quelques minutes, il vit M. Charles [illegible]obert debout dans l'embrasure d'une porte. Il paraissait doublement satis[illegible]t et de sa réponse à M. de Lucenay (M. Charles Robert était fort brave, mal[illegible] ses ridicules), et du rendez-vous que lui avait donné Mme d'Harville pour [illegible] lendemain, bien certain cette fois qu'elle n'y manquerait pas.

Rodolphe alla trouver Murph.

— Tu vois bien ce jeune homme blond, au milieu de ce groupe, là-bas?

— Ce grand monsieur qui a l'air si content de lui-même? Oui, monseigneur.

— Tâches d'approcher assez de lui pour pouvoir dire, tout bas, sans qu'il te [illegible], de façon à ce que lui seul t'entende, ces mots: *Tu viens bien tard, [illegible] ange!*

[illegible] squire regarda Rodolphe d'un air stupéfait.

— Sérieusement, monseigneur?

— Sérieusement. S'il se retourne à ces mots, garde ce magnifique sang[illegible] que j'ai si souvent admiré, afin que ce monsieur ne puisse découvrir qui [illegible] prononcé ces paroles.

— Je n'y comprends rien, Monseigneur; mais j'obéis.

Le digne Murph, avant la fin de la valse, était parvenu à se placer immédiatement derrière M. Charles Robert.

Rodolphe, parfaitement posté pour ne rien perdre de l'effet de cette expérience, suivit attentivement Murph des yeux; au bout d'une seconde, M. Charles Robert se retourna brusquement d'un air stupéfait.

Le squire impassible ne sourcilla pas; certes ce grand homme chauve, d'une figure imposante et grave, fut le dernier que le commandant soupçonna d'avoir prononcé ces mots qui lui rappelaient le désagréable quiproquo dont Mme Pipelet avait été la cause et l'héroïne.

La valse finie, Murph revient trouver Rodolphe.

— Eh bien, monseigneur, ce jeune homme s'est retourné comme si je l'avais mordu. Ces mots sont donc magiques?

— Ils sont magiques, mon vieux Murph, ils m'ont découvert ce que je voulais savoir.

Rodolphe n'avait plus qu'à plaindre Mme d'Harville d'une erreur d'autant plus dangereuse, qu'il pressentait vaguement que Sarah en était complice ou confidente. A cette découverte, il ressentit un coup douloureux; il ne douta plus de la cause des chagrins de M. d'Harville qu'il aimait tendrement; la jalousie les causait sans doute. Sa femme, douée de qualités charmantes, se sacrifiait à un homme qui ne le méritait pas. Maître d'un secret surpris par hasard, incapable d'en abuser, ne pouvant rien tenter pour éclairer Mme d'Harville, qui d'ailleurs cédait à l'entraînement aveugle de la passion, Rodolphe se voyait condamné à rester le témoin impassible de la perte de cette jeune femme.

Il fut tiré de ces réflexions par M. de Graün.

— Si V. A. veut m'accorder un moment d'entretien dans le petit salon du fond où il n'y a personne, j'aurai l'honneur de lui rendre compte des renseignemens qu'elle m'a ordonné de prendre.

Rodolphe suivit M. de Graün.

— La seule duchesse au nom de laquelle puissent se rapporter les initiales N et L est Mme la duchesse de Lucenay, née de Noirmont, — dit le baron; — elle n'est pas ici ce soir. Je viens de voir son mari, M. de Lucenay, parti il y a cinq mois pour un voyage d'Orient qui devait durer plus d'une année; il est revenu subitement il y a deux ou trois jours.

On se souvient que, dans sa visite à la maison de la rue du Temple, Rodolphe avait trouvé, sur le palier même de l'appartement du charlatan César Bradamanti, un mouchoir trempé de larmes, richement garni de dentelles, et dans l'angle duquel il avait remarqué les lettres N et L surmontées d'une couronne ducale. D'après son ordre, mais ignorant ces circonstances, M. de Graün s'était informé du nom des duchesses actuellement à Paris, et il avait obtenu les renseignemens dont nous venons de parler.

Rodolphe comprit tout...

Il n'avait aucune raison de s'intéresser à Mme de Lucenay; mais il ne put s'empêcher de frémir en songeant que si elle avait réellement rendu visite au charlatan, ce misérable, qui n'était autre que l'abbé Polidori, possédait le nom de cette femme qu'il avait fait suivre par Tortillard, et qu'il pouvait affreusement abuser du terrible secret qui mettait la duchesse dans sa dépendance.

— Le hasard est quelquefois bien singulier, Monseigneur, — [illegible] M. de Graün.

— Comment cela?

— Au moment où M. de Grangeneuve venait me donner ces renseignemens sur M. et sur Mme de Lucenay, en ajoutant assez malignement que le retour imprévu de M. de Lucenay avait dû contrarier beaucoup la duchesse et un fort joli jeune homme, le plus merveilleux élégant de Paris, le vicomte de Saint-Rémy, M. l'ambassadeur m'a demandé si je croyais que V. A. lui permettait de lui présenter le vicomte qui se trouve ici; il vient d'être attaché à la légation de Gerolstein, et il serait trop heureux de cette occasion de faire sa cour à V. A.

Rodolphe ne put réprimer un mouvement d'impatience, et dit:

— Voilà qui m'est infiniment désagréable,... mais je ne puis refuser... Allons, dites au comte de me présenter M. de Saint-Rémy.

Malgré sa mauvaise humeur, Rodolphe savait trop son métier de prince pour manquer d'affabilité dans cette occasion. D'ailleurs, l'on donnait M. de Saint-Rémy pour amant à la duchesse de Lucenay, et cette circonstance piquait assez la curiosité de Rodolphe.

Le vicomte de Saint-Rémy s'approcha conduit par le comte de***.

M. de Saint-Rémy était un charmant jeune homme de vingt-cinq ans, [illegible]ce, svelte, de la tournure la plus distinguée, de la physionomie la [illegible]nante; il avait le teint fort brun, mais de ce brun velouté, transparent, [illegible]leur d'ambre, remarquable dans les portraits de *Murillo*; ses [illegible] à reflet bleuâtre, séparés par une raie au-dessus de la [illegible] lisses sur le front, se bouclaient avec grace autour de son visage [illegible] à peine voir le lobe incolore des oreilles; le noir foncé de [illegible] découpait brillamment sur le globe de l'œil, qui, au lieu d'[illegible] nacrait de cette nuance légèrement azurée qui donne au regard [illegible] une expression si charmante. Par un caprice de la nature, [illegible] soyeuse de sa moustache contrastait avec l'imberbe juvénilité de son menton et de ses joues, aussi unies que celles d'une jeune fille; il portait, par coquetterie, une cravate de satin noir très-basse, qui laissait voir l'attache élégante de son cou, digne du jeune *Flûteur* antique. Une seule perle rattachait les longs plis de sa cravate, perle d'un prix inestimable par sa grosseur, la pureté de sa forme et l'éclat de son orient, si vif qu'une opale n'eût pas été plus splendidement irisée. D'un goût parfait, la mise de M. de Saint-Rémy s'harmonisait à merveille avec ce bijou

(1) Voir le *Journal de La Haye* d'avant-hier.

diep sont presque achevés. Les cours d'eau dits Schip et Bolksbeeken, le Vecht et la Regge sont toujours dans le même état; on a fait des levées pour l'amélioration de cette dernière rivière. Le *Zwolsche Diep* ou la suation du *Zwarte Water* dans la mer, s'améliore insensiblement. Des travaux de barrage ont été commencés sur la Linde et ne tarderont pas à être entièrement achevés. Ces travaux protégeront efficacement le poldre dans l'intérêt duquel ils s'exécutent.

VOIRIE. — L'administration de la grande voirie a passé, conformément à l'arrêté royal du 27 mars 1841, de l'ancien syndicat d'amortissement au département de l'intérieur et se trouve ainsi sous la surveillance du *Waterstaat*, qui a accompli dignement sa tâche. Les chemins provinciaux sont en parfait état d'entretien, quant aux routes pavées, et les chemins de gravier ne laissent rien à désirer. On a achevé les chemins de Kampen à Genemuiden et d'Ommen à Eerde, et l'on travaille activement à ceux d'Enschedé à Oldenzaal et d'Ommen à Hardenberg. On va exécuter les travaux extraordinaires au chemin de Raalte à Wyhe; des fonds nécessaires à cet effet sont faits.

En général, les chemins communaux et vicinaux avec tous les ouvrages d'art qui en dépendent sont en assez bon état d'entretien. Les chemins d'Oldemarkt à la digue de mer de Blankenham, de Steenwyk à Drenthe et ceux de la commune de Vrisenveen réclament des améliorations. Conformément à des ouvertures faites à cet égard par le département de l'intérieur, la députation permanente a signalé comme réclamant des améliorations et des subventions de la part du gouvernement, les chemins de Zwartesluis à Meppel, de Goor aux frontières de Drenthe dans la direction de Hoogeveen ou peut-être de Meppel, d'Almelo par Ootmarsum dans la direction de Noordhoorn, de Hardenberg par Gramsbergen aux limites de Drenthe, dans la direction de Koeverden.

MILICE NATIONALE ET GARDES COMMUNALES. — Les opérations de la levée de la milice nationale pour 1842 se sont faites avec la régularité ordinaire. Les contingens ont été fournis et incorporés. Le contingent ordinaire s'est élevé à 625 hommes, le contingent extraordinaire a été de 37, donc un total de 662 hommes. Il n'a pas été fait d'appels contre les jugemens du conseil de milice du chef d'application erronée de la loi sur la matière.

Le service des gardes communales a été administré avec régularité et les habitans des diverses communes ont rempli leurs obligations à cet égard avec empressement et aptitude.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Depuis quelque temps, quelques-uns de nos journaux émettent le vœu de voir donner à la police, une organisation plus efficace. Nous lisons dans le *Nederlandsch Nieuwsblad* que le gouvernement a pris vivement à cœur cette affaire et s'occupe activement d'un plan de réorganisation de cette branche si importante de l'administration.

Statistique.

La *Gazette d'Etat de Prusse* porte que d'après le recensement fait à la fin de 1840, la population de la monarchie prussienne, s'élevait à 14,928,501 habitans.

En 1816, la population de ce royaume comptait 10,349,031 ames.

Différence en plus pour 1840, 4,579,470 habitans.

Les 14,928,501 habitans qui peuplaient le royaume en 1840, se divisaient ainsi :

Prusse	Prusse-Orientale.	1,393,790	2,310,172
	Prusse-Occidentale.	916,382	
Posen			1,233,850
Brandebourg			1,857,097
Poméranie			1,056,494
Silésie			2,858,820
Saxe			1,637,221
Westphalie			1,383,197
Province rhénane			2,591,650
		Total	14,928,501

Il résuite d'une statistique publiée à Londres, sur le nombre des commerçans établis dans la capitale de la Grande-Bretagne, que cette ville immense contient 13,000 tailleurs, 8,000 boulangers, 8,000 entrepreneurs de bâtimens, 8,000 négocians, 8,000 tavernistes, 7,000 épiciers, 6,000 cordonniers, 5,000 charpentiers, 5,000 bouchers, 5,000 marchandes de modes, 5,000 libraires, 4,000 marchands de vin, 4,000 chirurgiens, 4,000 orfèvres, bijoutiers et joailliers.

— Voici quelle a été la progression du nombre des lettres soumises à la taxe en France, depuis 1820 exclusivement : en 1821, le nombre des lettres soumises à la taxe a été de 43,382,151 ; en 1830, de 63,817,260 ; en 1831, de 63,380,592; en 1832, de 66,915,011 ; en 1833, de 68,786.377 ; en 1834, de 70,826,519; en 1835, de 75,019,918; en 1836, de 78,970,561, en 1837, de 83,348,008 ; en 1838, de 87,625,570 ; en 1839, de 89,313,080 ; en 1840, de 91,317,109 : en 1841 ; de 97,015,000. En 1842, le chiffre devra dépasser 100 millions, car pour les premiers six mois on en compté déjà plus de 55 millions.

Nouvelles et Faits Divers.

LL. MM. le roi et la reine de Prusse sont arrivés, le 22 septembre, à Fribourg. (Bade), où il leur a été fait la réception la plus solennelle. Le lendemain LL. MM. ont continué leur voyage pour Neuchâtel.

Le ministre prussien en Suisse a annoncé au gouvernement bâlois que S. M. le roi de Prusse observera le plus strict *incognito* dans son voyage sur le territoire de la Confédération et qu'il désire qu'on ne fasse aucune espèce de démonstration à son passage à Bâle, qui devait avoir lieu le 23 septembre. Le 25, LL. MM devaient faire leur entrée dans la principauté.

— On écrit de Copenhague, à la date du 19 septembre :

« Le comte de Haxthausen, général-major et grand-maréchal de la cœur, est mort ce matin, des suites d'une chute qu'il a faite hier sur un escalier du palais, en voulant donner la main à une des princesses pour la conduire à sa voiture, afin d'aller assister à la grande parade militaire qui a eu lieu à l'occasion de la fête du roi. »

— On apprend de Dresde que les Etats du royaume de Saxe sont convoqués pour le 15 novembre.

— LL. AA. II. le duc et la duchesse de Leuchtenberg, se rendant de St.-Pétersbourg en Bavière, sont arrivés le 18 septembre, à Varsovie, où ils ont été reçus par le prince gouverneur, les généraux et les autorités civiles. Le lendemain, LL. AA. II. ont continué leur voyage.

— On lit dans une lettre de Vienne du 19 septembre que S. M. le roi des Belges vient d'augmenter le nombre de souverains étrangers qui ont acquis des possessions dans les états autrichiens, en achetant du baron de Badenfeld, pour la somme de 900,000 fl., la seigneurie de Fulneck située dans la Silésie autrichienne.

— Une lettre de la même ville, à la date du 18 septembre, mande que le nouveau traité de commerce entre l'Autriche et l'Angleterre, approche de sa conclusion. Le prince de Metternich en aurait adopté les bases. Il serait question aussi de l'accession de l'Autriche au *Zollverein*.

— On écrit des bords du Mein, 19 septembre :

« La session du Congrès des douanes allemandes est sur le point de se terminer, et l'on pense qu'elle sera close avant le 24 de ce mois. Les partisans du système prohibitif, ou, si l'on veut, du système protecteur, n'ont pu, à ce qu'on apprend, faire adopter aucune de leurs vues. Il ne parait pas non plus qu'on ait introduit de changemens notables dans les tarifs de l'Union. »

— On écrit de Strasbourg, le 19 septembre :

« D'après des renseignemens dignes de foi qui nous arrivent de la capitale, le ministère du commerce est occupé à conclure avec le *Zollverein* une convention reposant sur d'autres conditions que celles qu'on faisait dans les dernières négociations, l'année passée notamment. Le gouvernement français commence à s'apercevoir que son système de prohibition et de monopole est funeste à l'industrie et au commerce du pays, et que le traité entre la Hollande et la France, dont on a tant parlé en son temps, est insuffisant, si l'on n'obtient de l'Allemagne quelques modifications de son tarif. (*Gaz. Univ.* d'Augsbourg.)

— On lit dans la *Gazette de Cologne*, en date de Francfort, le 24 septembre :

« Il paraît certain que la raison pour laquelle le départ des troupes fédérales n'a lieu que le 1er octobre, provient de ce que seulement à cette époque les quartiers seront prêts à Mayence pour les recevoir. Notre censure ne laisse rien passer de ce qui a rapport au départ des troupes ; elle n'a pas même permis qu'on annonçât sur l'affiche du spectacle que la musique militaire autrichienne se ferait entendre pour la dernière fois dans l'opéra de *Norma*. On ne sait s'il paraîtra un article officiel sur la cessation de l'occupation ; mais il n'est guère possible que la résolution de la Diète qui la prononce soit publiée, car on menace d'envoyer encore des troupes à Francfort, et aux f[...] de la ville, pour le cas où le repos public recevrait de nouvelles atteintes. Ce point a notamment fait l'objet d'une discussion [...] l'assemblée législative. La demande qui tendait à faire nommer un directeur de police permanent avait déjà été repoussée précédemment, comme inconstitutionnelle, et l'a été enco[re] cette fois. »

— On mande de Bruxelles, le 15 septembre :

« On est impatient de connaître le résultat des efforts de M[...] général Willmar auprès du *Zollverein*, relativement aux fe[rs] belges. Le gouvernement belge a fait des démarches pour qu'on excepte la Belgique de la mesure que le *Zollverein* est sur le point de prendre, et qui consiste à frapper d'un droit les fers bruts qui entraient auparavant librement, comme l'a fait dernièrement la France à l'occasion de l'élévation de son tarif sur les vins. C'est dans ce but qu'on a fait à l'Allemagne les mêmes concessions qu'à la France, et s'il est vrai que l'importation des vins et des soieries de l'Allemagne ne sera pas aussi considérable que celle des soieries et des vins de la France, il fa[ut] aussi reconnaître que la Belgique exporte pour beaucoup moi[ns] de fer en Allemagne, qu'elle n'exporte de lins en France. [De] plus, la Belgique retire de l'Allemagne une masse d'obje[ts en] fer ouvré, et l'on ne serait pas éloigné de supprimer les dro[its] auxquels ils sont assujettis, si le *Zollverein* se décidait de [son] côté à réduire les droits qui frappent à leur entrée en Allemagne, les fers en barre et les fers laminés de la Belgique. »

(*Gaz, Univ. de Leipsig.*)

— On lit dans une lettre adressée de Paris, le 16, à la *Gaze[tte] d'Etat de Prusse :*

« On prétend ici que, depuis le retour à Bruxelles de Sa M[a]jesté belge, les négociations douanières entre la France et [la] Belgique sont reprises et poussées avec la plus grande activi[té].

» Les opinions sur la direction à donner à ces négociation[s] dans l'intérêt de la France, sont fort partagées. Les fabrica[nts] français ne demandent qu'à les voir échouer complètemen[t,] certains qu'ils sont que toute facilité qu'on accorderait aux re[]lations commerciales entre les deux pays serait préjudiciable [à] leurs intérêts.

» L'opinion de ceux qui voudraient qu'on élevât contre [la] Belgique les barrières commerciales les plus infranchissables [...] qu'on l'amenât par une espèce de système d'*affamation* à [se] jeter à merci dans les bras de la France, trouve bien plus d'éch[os].

» D'autres pensent qu'il faut d'abord une union commerciale avec la Belgique pour l'attirer dans le cercle des intérêts français, et pour l'accoutumer à la pensée d'une réunion politique avec la France.

» Si nous séparons de nous la Belgique, disent-ils, nous [la] forçons à se rapprocher de plus en plus de l'Allemagne, et [un] traité de commerce entre ces deux pays offrirait assez de débouchés à la Belgique pour la consoler de la perte du marché français. Un système prohibitif à son égard serait donc directement opposé au but politique qu'on poursuit. »

— On lit dans un journal, *l'Audience*, qui se publie à Paris :

« Hier dans l'après-midi, un jeune garçon, âgé d'environ [...] ans et de la physionomie la plus heureuse, chantait en s'accompagnant de l'orgue de barbarie, près de la fontaine St.-Severin. Un cercle nombreux s'était formé autour de lui, car sa voix ét[ait] belle; il avait déjà fait une assez bonne recette, et chacun s'éto[n]nait de voir que le visage de ce pauvre enfant se mouillât de gross[es] larmes pendant qu'il chantait la *Dot d'Auvergne*, *Petit Pierr[e]*, etc., romances qui ne sont pas de nature à attendrir. Un observateur voulant savoir la cause de ces larmes acheta, moyennant cinq francs, tous les cahiers de chansons qui restaient au jeune garçon, qu'il interrogea ensuite avec bonté.

» — Ah ! monsieur, lui dit le jeune chanteur, personne [ne] pourrait comprendre ce que je souffre... Ma mère, ma bonne mère, qui était veuve, est morte la nuit dernière, et je suis l'aîné de[s] cinq enfans qu'elle laisse. Elle ne voulait pas aller à l'hôpital, et je l'ai soignée de mon mieux jusqu'au dernier moment. Hier soir, après nous avoir embrassé tous, elle m'a dit : — « Mon [...] Julien, j'ai bien du chagrin de vous quitter ; mais il y a une chose qui me fait de la peine par-dessus tout, c'est d'être enterrée par charité, sans entrer à l'église. » Je me suis efforcé de la consoler, mais deux heures après elle était morte... C'était bi[en]

---

d'une manifique simplicité.

On ne pouvait jamais oublier la figure et la personne de M. de Saint-Rémy, tant il sortait du type ordinaire des élégans.

Son luxe de voiture et de chevaux était extrême; grand et beau joueur, le total de son *livre de paris de course* s'élevait toujours annuellement à deux ou trois mille louis. On citait sa maison de la rue de Chaillot comme un modèle d'élégante somptuosité; on faisait chez lui une chère exquise, et ensuite on jouait un jeu d'enfer, où il perdait souvent des sommes considérables avec l'insouciance la plus hospitalière; et pourtant on savait certainement que le patrimoine du vicomte était dissipé depuis long-temps.

Pour expliquer ses prodigalités incompréhensibles, les envieux ou les méchans parlaient, ainsi que l'avait fait Sarah, des grands biens de la duchesse de Lucenay, mais ils oubliaient qu'à part la vilité de cette supposition, M. de Lucenay avait naturellement un coutrôle sur la fortune de sa femme, et que M. de Saint-Remy dépensait au moins cinquante mille écus ou deux cent mille francs par an. D'autres parlaient d'usuriers imprudens, car M. de Saint-Remy n'attendait plus d'héritage. D'autres enfin le disaient trop heureux sur le *turf* (2), et parlaient tout bas d'*entraîneurs* et de *jokeys* corrompus par lui pour faire perdre les chevaux contre lesquels il avait parié beaucoup d'argent....... mais le plus grand nombre des gens du monde s'inquiétaient peu des moyens auxquels M. de Saint-Remy avait recours pour subvenir à son faste.

Il appartenait par sa naissance au meilleur et au plus grand monde; il était gai, brave, spirituel, bon compagnon, facile à vivre ; il donnait d'excellens dîners de garçon, et tenait ensuite tous les enjeux qu'on lui proposait ; que fallait-il de plus?

Les femmes l'adoraient, on nombrait à peine ses triomphes de toutes sortes; il était jeune et beau, galant et magnifique dans toutes les occasions où un homme peut l'être avec des femmes du monde, enfin l'engouement était tel que l'obscurité dont il entourait la source du Pactole où il puisait à pleines mains, jetait même sur sa vie un certain charme mystérieux. On disait, en souriant insoucieusement : « Il faut que ce diable de Saint-Rémy ait trouvé la pierre philosophale ! »

En apprenant qu'il s'était fait attacher à la légation de France près du grand-duc de Gérolstein, d'autres personnes avaient pensé que M. de Saint-Rémy voulait faire une *retraite honorable*.

Le comte de *** dit à Rodolphe, en lui présentant M. de Saint-Rémy :

— J'ai l'honneur de présenter à Votre Altesse M. le vicomte de Saint-Rémy, attaché à la légation de Gérolstein.

Le vicomte salua profondément, et dit à Rodolphe :

Votre Altesse daignera-t-elle excuser l'impatience que j'éprouve de lui faire ma cour, j'ai peut-être eu trop hâte de jouir d'un honneur auquel j'attachais tant de prix ?

— Je serai, Monsieur, très-satisfait de vous revoir à Gérolstein... Comptez-vous y aller bientôt ?

— Le séjour de Votre Altesse à Paris me rend moins empressé de partir.

— Le paisible contraste de nos cours allemandes vous étonnera beaucoup, monsieur, habitué que vous êtes à la vie de Paris.

— J'ose assurer à Votre Altesse que la bienveillance qu'elle daigne me témoigner et qu'elle voudra peut-être bien me continuer, m'empêcherait seule de jamais regretter Paris.

— Il ne dépendra pas de moi, Monsieur, que vous pensiez toujours ainsi pendant le temps que vous passerez à Gérolstein.

Et Rodolphe fit une légère inclinaison de tête qui annonçait à M. de Saint-Rémy que la présentation était terminée.

Le vicomte salua profondément et se retira.

Rodolphe était très-physionomiste et sujet à des sympathies ou à des aversions presque toujours justifiées. Après le peu de mots échangés avec M. de Saint-Rémy, sans pouvoir s'en expliquer la cause, il éprouva pour lui une sorte d'éloignement involontaire. Il lui trouvait quelque chose de perfidement rusé dans le regard et une *physionomie dangereuse*.

. . . .

Nous retrouverons M. de Saint-Rémy dans des circonstances qui contrasteront bien terriblement avec la brillante position qu'il occupait lors de sa présentation à Rodolphe, l'on jugera de la réalité des pressentimens de ce dernier.

. . . .

Cette présentation terminée, Rodolphe, réfléchissant aux bizarres rencontres que le hasard avait amenées, descendit au jardin d'hiver: l'heure du souper était arrivée, les salons devenaient presque déserts ; le lieu le plus reculé de la serre chaude se trouvait au bout d'un massif, à l'angle de deux murailles qu'un énorme bananier, entouré de plantes grimpantes, cachait presque entièrement ; une petite porte de service masquée par le treillage, et conduisant à la salle du buffet par un long corridor, était restée entr'ouverte, non loin de cet arbre feuillu.

Abrité par ce paravent de verdure, Rodolphe s'assit en cet endroit. Il était depuis quelques momens plongé dans une rêverie profonde, lorsque son nom, prononcé par une voix bien connue, le fit tressaillir.

Sarah, assise de l'autre côté du massif qui cachait entièrement Rodolphe, causait en anglais avec son frère Tom.

Tom était vêtu de noir; quoiqu'il n'eût que quelques années de plus que Sarah, ses cheveux étaient presque blancs; son visage annonçait une volonté froide, mais opiniâtre; son accent était bref et tranchant, son regard sombre, sa voix creuse. Cette homme devait être rongé par un grand chagrin ou [par] une grande haine.

Rodolphe écouta attentivement l'entretien suivant :

— La marquise est allée un instant au bal du baron de Nerval ; elle s'e[st] heureusement retirée sans pouvoir parler à Rodolphe qui la cherchait, car [je] crains toujours l'influence qu'il exerce sur elle ; influence que j'ai eu tant de peine à combattre et à détruire en partie... Enfin, cette rivale que j'ai toujours redoutée par pressentiment, et qui plus tard pouvait tant gêner mes projets, cette rivale sera perdue demain... Ecoutez-moi, ceci est grave... Tom.

— Vous vous trompez, jamais Rodolphe n'a songé à la marquise.

Il est temps maintenant de vous donner quelques explications à ce sujet. Beaucoup de choses se sont passées pendant votre dernier voyage... et comme il faut agir plutôt que je ne pensais... ce soir même... en sortant d'ici, [cet] entretien est indispensable... Heureusement nous sommes seuls.

— Je vous écoute.

— Avant d'avoir vu Rodolphe, cette femme, j'en suis sûre, n'avait ja[mais] aimé... Je ne sais pour quelle raison elle éprouve un invincible éloigne[ment] pour son mari qui l'adore. Il y a là un mystère que j'ai voulu en vain pén[étrer]. La présence de Rodolphe avait excité dans le cœur de Clémence mille [sensa]tions nouvelles. J'étouffai cet amour naissant par des révélations accab[lantes] sur le prince. Mais le besoin d'aimer était éveillé chez la marquise; [ren]trant chez moi ce Charles Robert, elle a été frappée de sa beauté, [...] comme on l'est à la vue d'un tableau ; cet homme est malheureusement [aussi] niais que beau, mais il a quelque chose de touchant dans le regard ; j'exaltai la noblesse de son âme, l'élévation de son caractère. Je savais *la bonté* natu[]relle de Mme d'Harville ; je *colorai* M. Robert des malheurs les plus intéressans ; je lui recommandai d'être toujours mortellement triste, de ne pro[]céder que par soupirs et par hélas! et avant toute chose de parler [...]. Il a suivi mes conseils. Grâce à son talent de chanteur, à sa figure et surtout à son apparence de tristesse incurable, il s'est fait à-peu-près aimer de Mme d'Harville, qui a ainsi donné le change à ce besoin d'aimer que la vue de Rodolphe avait seule éveillé en elle... Comprenez-vous, maintenant ?

— Parfaitement, continuez.

— Robert et Mme d'Harville ne se voyaient intimement que chez moi; deux fois la semaine nous faisions de la musique à nous trois, le matin. Le beau ténébreux soupirait, disait quelques tendres mots à voix basse ; il glissa deux ou trois billets. Je craignais encore plus sa prose que ses paroles ; mais une femme est toujours indulgente pour les premières déclarations [...] celles de mon protégé ne lui nuisirent pas ; l'important [...] obtenir un rendez-vous. Cette petite marquise avait plus de principes que d'amour, ou plutôt elle n'avait pas assez d'amour pour oublier les principes..... A son insu, il existait toujours au fond de son cœur un souvenir de Rodolphe qui veillait

(1) *Turf*, terrain de course où s'engagent les paris.

terrible de laisser là le cadavre de ma mère pour aller chanter; mais je me suis dit : elle ne sera pas enterrée par charité, et elle entrera à l'église; ça m'a donné du courage. Je chante depuis ce matin, et maintenant je puis payer le convoi.

» L'interlocuteur du jeune chanteur était M. Gignot, ancien receveur de rentes; il fut touché jusqu'aux larmes par ce récit naïf; mais, voulant laisser au jeune homme tout le mérite de sa belle action, il se contenta d'abord de l'accompagner chez lui et d'assister au convoi de la mère. La cérémonie terminée, M. Gignot déclara qu'il se chargeait de l'avenir des cinq enfans, et il les conduisit aussitôt chez lui, d'où ils ne sortiront que pour entrer dans diverses institutions, afin d'être préparés par une éducation convenable à la position de fortune qui les attend. »

Une lettre écrite à bord du *Pélican*, un des navires de l'escadre anglaise dans les mers de Chine, contient quelques faits assez curieux. Une barque anglaise, montée de 17 hommes, a mis en fuite 14 jonques chinoises qui portaient plus de 700 hommes. Ceci fait peu d'honneur à la bravoure des Chinois. La tête d'un Anglais est toujours cotée à Pékin 500 dollars, le commandant d'un navire 3,000 un officier d'artillerie 1,000. Un officier anglais tué par les Chinois près de Chinhae a été horriblement mutilé : on lui a coupé la tête pour la transporter à Pékin. Il n'est pas rare, dans les diverses reconnaissances que l'on fait près des îles, de trouver des boîtes ou caisses renfermant des dollars et de la petite monnaie du pays. Toutes les fois que les troupes anglaises font un débarquement, la population se sauve à toutes jambes, et l'on voit à une grande distance, sur toutes les hauteurs, des milliers de curieux. Quelquefois les plus hardis s'aprochent des soldats, et ils cherchent surtout à examiner et à toucher le drap dont ils paraissent émerveillés. Le bruit du clairon les épouvante au suprême degré. Lorsque l'officier commande l'arme sur l'épaule, ils s'enfuient comme des effarés. On dirait qu'ils craignent d'être dévorés par les barbares. Un prêtre chinois, plus éclairé que le reste de la population d'une de ces îles, consentit à servir de guide à un détachement qu'il conduisit à son église. Là, il offrit à l'officier du thé qui était très-faible et insipide. Dans la maison de cet homme, il y avait un grand nombre d'idoles hideuses; parmi d'autres, s'en trouvait une représentant un barbier difforme, qui tenait un rasoir à la main. A droite de l'autel, dans les temples, il y a six idoles, dont l'attitude et la physinomie sont grotesques; à gauche, six autres, dont deux femmes, qui sont loin d'être des modèles de beauté. Les prêtres apportent devant leurs idoles des plats remplis de sucreries; ils les leur offrent en disant: *Chin! chin!* Ce culte s'appelle *chin minning*, et, à neuf reprises différentes, ils se frappent le front contre terre. Les prêtres vivent de l'autel, c'est-à-dire des offrandes religieuses apportées par les fidèles. La plus hideuse de ces idoles était une femme ayant une énorme loupe à la joue gauche, et de cette loupe s'échappait une touffe de cheveux ayant deux pouces de longueur. On a eu le soin de payer au prêtre le peu de provisions qu'il a apportées, afin d'encourager les indigènes à entrer en communication avec les barbares.

(*Devonport-Telegraph.*)

EXTÉRIEUR.

TURQUIE. — CONSTANTINOPLE, 7 septembre. Les Sheiks maronites qui ont pris parti pour la Porte en sont venus aux mains avec ceux des habitans du pays qui veulent rétablir l'indépendance des Maronites. Une affaire sanglante a eu lieu à Ghasir, dans le Kesruan, mais ni l'un ni l'autre parti n'a remporté un avantage décisif. Mustapha-Nouri-Pacha a profité habilement de ce conflit pour envoyer dans la montagne un millier d'Albanais avec l'ordre d'y rétablir la tranquillité, et a fait occuper par ces Albanais, Dschuny, une des positions militaires les plus importantes du district de Kesruan.

Il semble que les Turcs et leur parti aient repris courage depuis que l'amiral Lasusse a quitté avec sa flotte les parages de la Syrie, car ils paraissent décidés à soumettre à tout prix les montagnards. Néanmoins, les représentans des grandes puissances sont persuadés que la question de la Syrie recevra une solution pacifique, et ce qui donne quelque probabilité à leur assertion c'est que le gouvernement de la Porte éloigne peu à peu du divan les adversaires fanatiques des chrétiens. On dit que Sarim-Effendi, ministre des affaires étrangères, et grand partisan d'Izzet-Pacha, sortira aussi du ministère.

Sir Stratford Canning a de nombreuses conférences avec Riza-Pacha; on croit qu'elles ont pour objet les affaires de la Grèce.

Les hostilités entre la Perse et la Turquie continuent, quoique sur une plus petite échelle.

La Porte vient d'envoyer l'ordre de former dans les environs de Malatia un camp de 25,000 hommes; deux régimens de cavalerie et un d'infanterie cantonnés à Rum-Ili ont reçu l'ordre de se mettre en marche pour Erzeroum.

On a lieu de s'étonner de ces envois de troupes, car le conflit qui s'est élevé entre la Porte et la Perse semblait presque terminé par l'intervention de la Russie et de l'Angleterre. Sir Stratford Canning est satisfait du changement de ministère; il espère, avec la coopération de Risa-Pacha, mener à bonne fin les affaires de la Grèce, qui depuis si long-temps attendent une solution.

Le Sultan a assisté hier à de grandes manœuvres qui ont eu lieu près de Rami-Tschiftlik; après les manœuvres les troupes ont défilé devant le Sultan. (*Gaz. Univ.* d'Augsb.)

— L'*Observateur Autrichien* du 21 septembre qui nous est parvenu ce matin, confirme la nouvelle que nous avons donnée hier, relative à la déchéance du trône de Servie, de la famille Obrenovich, et à la proclamation comme souverain, du petit-fils de Czerni George. La feuille autrichienne ajoute qu'après l'élection on a adressé aux deux commissaires de la Porte, une pétition dans laquelle le peuple servien exprime le vœu que ce choix obtienne la sanction du Sultan.

RUSSIE. — ST.-PÉTERSBOURG, 10 septembre. Dans les gouvernemens occidentaux de l'empire, tous les biens-fonds qui appartenaient aux clergés greco-russe et catholique-romain viennent d'être placés sous la juridiction du ministère des domaines impériaux, en conformité de l'oukase du 6 janvier dernier. Cet accroissement considérable de biens a tellement étendu le cercle des affaires de ce ministère qu'il a fallu augmenter, dans plusieurs sections, le nombre des employés.

— La jeune princesse Alexandra a eu pour parrains l'empereur et le grand-duc de Hesse-Darmstadt, et pour marraines la grand'duchesse de Weimar et la duchesse de Leuchtenberg, fille de S. M. I.

— Un réglement approuvé ces jours-ci par l'empereur introduit une réforme dans l'organisation militaire et civile de l'armée des cosaques Tschernomores. Commandée par son *attaman* particulier, elle est placée sous les ordres du commandant-en-chef du corps d'armée du Caucase. Elle est constituée en colonie sur les terres indépendantes qui lui ont été données à diverses époques, et qui s'étendent depuis la côte orientale de la mer d'Azoff et, en partie, de la Mer-Noire, le long du corps des cosaques du Don et de la province du Caucase, jusqu'au territoire des Montagnards, dont elles ne sont séparées que par le Kuban. Un tiers seulement de ce corps fera, alternativement, le service actif, pendant que les deux autres resteront dans leurs foyers. Il fournit continuellement : une division de la garde, 12 régimens de cavalerie, 9 bataillons d'infanterie et une brigade d'artillerie montée. La principale destination de ce corps est de protéger la frontière et d'empêcher, autant que possible, les incursions des Montagnards, nos ennemis.

(*Gaz. Univ.* d'Augsbourg.)

— Des nouvelles d'Elseneur et de Christiania confirment la triste nouvelle qu'un vaisseau de ligne russe de 74 canons (dont 40 étaient à bord) et de 930 hommes d'équipage a échoué sur la côte de Norvège; 300 hommes, parmi lesquels 16 officiers, ont péri dans les flots.

Voici sur ce naufrage quelques détails, donnés par le capitaine du bateau à vapeur l'*Exprès* qui a quitté Christiansand le 14 au matin pour se rendre à Hull, traversée qui, à cause de l'orage, a duré 113 heures:

M. Reinhardt, fils du consul russe à Christiansand, se rendit à bord du bateau à vapeur *le Cap Nord*, pour sauver, si possible, l'équipage d'un vaisseau russe qui avait fait naufrage. Ce bâtiment, qui avait donné plusieurs signaux de détresse, avait été vu dimanche en face de Grimstad, mais la mer était si houleuse, qu'aucune chaloupe ne pouvait mettre en mer, de sorte que le vaisseau alla donner contre les rochers de Bræckestöe; le grand mât tomba dans la mer, et 300 hommes trouvèrent la mort dans les flots. Sur 30 officiers on n'a pu en sauver que 16 qui avaient abandonné à son sort le reste de l'équipage. Le vaisseau fut poussé ensuite vers les rochers du phare d'Oxöe; il continuait à donner des signaux de détresse qui étaient entendus distinctement des habitans de Christiansand, mais non pas des gardiens du phare, tant était grand le bruit de la tempête et des vagues qui venaient se briser contre les rochers. Le reste de l'équipage fut sauvé à 10 milles de Lindesnäs, et amené mercredi matin à Christiansand, à bord du bateau à vapeur *le Cap Nord*.

PRUSSE. — Suivant une lettre adressée de la province rhénane, le 17, à la *Gazette d'État de Prusse* les affaires industrielles sont satisfaisantes à Aix-la-Chapelle, la fabrication du drap va généralement bien, mais la fabrication des aiguilles semble baisser de plus en plus.

A Cologne, la navigation a été très-calme dans ces derniers temps et, à moins qu'elle ne s'anime considérablement cet automne, les résultats de cette année seront inférieurs à ceux de l'an dernier.

— La *Gazette de Cologne*, du 26 septembre, publie une longue liste de personnes auxquelles S. M. le roi, à l'occasion de son séjour dans la province rhénane, a daigné conférer des décorations et d'autres distinctions. Mgr de Geisel, coadjuteur de l'archevêque de Cologne, a reçu l'étoile de l'Aigle-Rouge de 2e classe.

Deux personnes ont obtenu des titres de noblesse, et deux autres ont été élevées à la dignité de chambellan.

— Un capitaine et trois lieutenans anglais viennent d'arriver à Berlin. Ils sont chargés par leur gouvernement d'étudier le système de l'arme du génie prussien.

BADE. — Le *Journal de Francfort* publie la lettre suivante en date du Grand-Duché de Bade, le 18 septembre :

« Plusieurs journaux allemands et étrangers ont parlé des discussions qui ont eu lieu dans la dernière session de la 2e Chambre badoise, avec tant de prévention et de partialité, qu'il est utile d'exposer clairement et en entier les faits principaux qui ont marqué cette session, pour pouvoir juger sainement de l'état des choses.

» L'opposition s'est proposé deux buts principaux : 1° de dominer la 2e Chambre par sa majorité; 2° de faire servir cette majorité, à renverser plusieurs ministres et à les remplacer par des hommes avec lesquels l'opposition aurait pu faire ce qu'elle aurait voulu. Elle a atteint le premier but en influençant les élections par tous les moyens possibles, et a obtenu de cette manière la majorité dans la 2e Chambre; elle a cherché à atteindre le second but en mettant les ministres en accusation, leur reprochant d'avoir violé la constitution, et même d'avoir l'intention de l'annuler. On avait eu recours aux calomnies et aux mensonges les plus grossiers pour accréditer ces inculpations parmi le peuple, et l'on avait par ce moyen provoqué dans le pays une fermentation factice. Les menées qui avaient été faites parmi le peuple se manifestèrent dans la Chambre.

» Les deux griefs par lesquels on reprochait au gouvernement d'avoir violé la constitution, c'étaient le refus d'accorder un congé aux fonctionnaires qui avaient été élus députés de la session précédente, et l'influence qu'avaient exercée les ministres sur les dernières élections pour contrebalancer celle de l'opposition. Ces deux mesures ont été l'objet de violentes attaques de la part de l'opposition; elle se déclara contre le refus des congés, parce que le gouvernement n'avait pas le droit de porter atteinte à l'intégrité de la Chambre; elle se récria également contre la violation de la liberté électorale, parce que le gouvernement ne voulait pas lui laisser le champ libre dans les élections. On en tira la conclusion que le ministère ne possédait plus la confiance du pays et que par conséquent les ministres devaient se retirer. Mais ce raisonnement est complètement faux.

» Le gouvernement a le droit d'accorder et de refuser des congés à ses fonctionnaires, ce qui n'est nullement porter atteinte à l'intégrité de la 2e Chambre, car les électeurs peuvent élire un autre député, si le gouvernement refuse un congé au fonctionnaire; par conséquent le gouvernement a non seulement le droit, mais même l'obligation de restreindre dans les élections l'influence de tout parti politique. La lutte engagée par l'opposition contre ces deux mesures du gouvernement n'était donc pas fondée sur un intérêt général, mais sur celui des partis; l'opposition n'a protesté contre elles que parce que les fonctionnaires auxquels on a refusé l'entrée dans la 2e Chambre, étaient de son côté, et que le gouvernement n'a pas jugé convenable de lui laisser exercer une influence absolue sur les élections.

» Mais il est évident que le gouvernement, en résistant légalement à l'opposition, ne viole point la constitution; aussi l'opposition ne pouvait-elle point atteindre le but qu'elle se proposait, celui de renverser les ministres, parce qu'elle ne pouvait ni ne voulait les attaquer par des voies légales, et que toute attaque illégale ne peut avoir pour résultat que de faire rentrer la Chambre dans les limites de sa compétence. C'est ce qui est arrivé. La Chambre n'a pas accusé le ministère dans les formes prescrites par la loi, mais elle n'a fait que consigner dans son procès-verbal un vote d'improbation contre eux, ce qui ne pouvait avoir pour résultat que de rendre suspectes au pays les intentions des ministres. Pour donner quelque poids à cette manière d'agir, plusieurs députés se sont fait présenter des Adresses de remerciemens et offrir des coupes en argent et des couronnes civiques par les électeurs qui les encourageaient à défendre la constitution, comme ils l'ont fait jusqu'ici. Toutes ces démonstrations futiles et frivoles, qui n'aboutissaient à rien, vu que la constitution n'était pas menacée, ont été appréciées à leur juste valeur par la déclaration solennelle de S. A. R. le grand-duc, adressée à la Chambre lors de la clôture de la session.

» Le prince a déclaré qu'il était fermement résolu de maintenir et de faire maintenir la constitution; ainsi l'on voit quel peu de confiance il faut ajouter aux fausses imputations par lesquelles on voudrait faire accroire que le gouvernement cherche à annuler la constitution, et l'opposition a eu lieu de se convaincre qu'on veut la maintenir aussi contre elle. De plus, le souverain a déclaré que les ministres avaient rempli leur devoir et qu'il n'était point de la

---

pour ainsi dire sur elle et combattait ce faible penchant pour M. Charles Robert... penchant beaucoup plus factice que réel.... mais entretenu par son vif intérêt pour les malheurs imaginaires de M. Charles Robert, et par l'exagération incessante de mes louanges à l'égard de cet Apollon sans cervelle. Enfin, Clémence, vaincue par l'air profondément désespéré de son malheureux adorateur, se décida un jour à lui accorder ce rendez-vous si désiré.

— Vous avait-elle donc fait sa confidente?

— Elle m'avait avoué son attachement pour Charles Robert, voilà tout; je ne fis rien pour en savoir davantage; cela m'eût gênée... Mais lui, ravi de bonheur ou plutôt d'orgueil, me fit part de son bonheur, sans me dire pourtant le jour ni le lieu du rendez-vous.

— Comment l'avez-vous connu?

— Karl, par mon ordre, alla le lendemain et le surlendemain, de très-bonne heure, s'embusquer à la porte de M. Robert et le suivit. Le second jour, vers midi, notre amoureux prit en fiacre le chemin d'un quartier perdu, rue du Temple. Il descendit dans une maison de mauvaise apparence; il y resta une heure et demie environ, puis s'en alla. Karl attendit long-temps pour voir si personne ne sortirait après Charles Robert. Personne ne sortit : la marquise avait manqué à sa promesse. Je le sus le lendemain par l'amoureux, aussi courroucé que désappointé. Je lui conseillai de redoubler de désespoir. La pitié de Clémence s'émut encore : nouveau rendez-vous, mais aussi vain que le premier. Une dernière fois cependant elle vint jusqu'à la porte : c'était un progrès. Vous voyez combien cette femme lutte... Et pourquoi? Parce que, j'en suis sûre, et c'est ce qui cause ma haine, elle a toujours au fond du cœur, et à son insu, une pensée pour Rodolphe, qui semble aussi la protéger. Enfin, ce soir, la marquise a donné à ce Robert un rendez-vous pour demain; cette fois, je n'en doute pas, elle ira. Le duc de Lucenay a si grossièrement ridiculisé ce jeune homme, que la marquise, bouleversée de l'humiliation de son amant, lui a accordé par pitié ce qu'elle ne lui eût peut-être pas accordé sans cela. Cette fois, je vous le répète, elle tiendra sa promesse.

— Quels sont vos projets?

— Cette femme obéit à une sorte d'intérêt charitable, exalté, mais non pas à l'amour; Charles Robert est si peu fait pour comprendre la délicatesse du sentiment qui, ce soir, a dicté la résolution de la marquise, que demain il voudra profiter de ce rendez-vous, et il se perdra complétement dans l'esprit de Clémence, qui se résigne à cette compromettante démarche sans entraînement, sans passion et seulement par pitié. En un mot, je n'en doute pas, elle se rend là pour faire acte de courageux intérêt, mais parfaitement calme et bien sûre de ne pas oublier un moment ses devoirs. Ce Charles Robert ne concevra pas cela, la marquise le prendra en aversion; et, son illusion détruite, elle retombera sous l'influence de ses souvenirs de Rodolphe, qui, j'en suis sûre, couvent toujours au fond de son cœur.

— Eh bien?

— Eh bien! je veux qu'elle soit à jamais perdue pour Rodolphe; il aurait, je n'en doute pas moi, trahi tôt ou tard l'amitié de M. d'Harville en répondant à l'amour de Clémence; mais il prendra celle-ci en horreur s'il la sait coupable d'une faute dont il n'aura pas été l'objet; c'est un crime impardonnable pour un homme; enfin, prétextant de l'affection qui le lie à M. d'Harville, il ne reverra jamais cette femme, qui aura si indignement trompé cet ami qu'il aime tant.

— C'est donc le mari que vous voulez prévenir?....

— Oui, et ce soir même, sauf votre avis, du moins. D'après ce que m'a dit Clémence, il a de vagues soupçons, sans savoir sur qui les fixer... Il est minuit, nous allons quitter le bal; vous descendrez au premier café venu, vous écrirez à M. d'Harville que sa femme se rend demain, à une heure, rue du Temple, n° 17, pour une entrevue amoureuse. Il est jaloux, il surprendra Clémence, vous devinez le reste!

— C'est une abominable action, — dit froidement le gentilhomme.

— Vous êtes scrupuleux, Tom?

— Tout à l'heure je ferai ce que vous désirez; mais je vous répète que c'est une abominable action.

— Vous consentez néanmoins?

— Oui,... ce soir, M. d'Harville sera instruit de tout. Et... mais... il me semble qu'il y a quelqu'un là, derrière ce massif! — dit tout à coup Tom en s'interrompant et en parlant à voix basse. — J'ai cru entendre remuer.

— Voyez donc? — dit Sarah avec inquiétude.

Tom se leva, fit le tour du massif, et ne vit personne.

Rodolphe venait de disparaître par la petite porte dont nous avons parlé.

— Je me suis trompé, — dit Tom en revenant, — il n'y a personne.

— C'est ce qu'il me semblait...

— Ecoutez, Sarah, je ne crois pas cette femme aussi dangereuse que vous le pensez pour l'avenir de votre projet; Rodolphe a certains principes qu'il n'enfreindra jamais. La jeune fille qu'il a conduite à cette ferme, il y a six semaines, lui déguisé en ouvrier, cette créature qu'il entoure de soins, à laquelle on donne une éducation choisie, et qu'il a été visiter plusieurs fois, m'inspire des craintes plus fondées. Nous ignorons qui elle est, quoiqu'elle semble appartenir à une classe obscure de la société. Mais la rare beauté dont elle est douée, dit-on, le déguisement que Rodolphe a pris pour la conduire dans ce village, l'intérêt croissant qu'il lui porte, tout prouve que cette affection n'est pas sans importance. Aussi j'ai été au-devant de vos désirs. Pour écarter cet autre obstacle, plus réel, je crois, il a fallu agir avec une extrême prudence, nous bien renseigner sur les gens de la ferme et sur les habitudes de cette jeune fille... Ces renseignemens, je les ai; le moment d'agir est venu; le hasard m'a renvoyé cette horrible vieille qui avait gardé mon adresse. Ses relations avec des gens de l'espèce du brigand qui nous a attaqués lors de notre excursion dans la Cité nous serviront puissamment. Tout est prévu... il n'y aura aucune preuve contre nous... Et d'ailleurs, si cette créature, comme il y paraît, appartient à la classe ouvrière, elle n'hésitera pas entre nos offres et le sort même brillant qu'elle peut rêver, car le prince a gardé un profond incognito.... enfin demain cette question sera résolue, sinon.... nous verrons...

— Ces deux obstacles écartés... Tom... alors notre grand projet...

— Il offre des difficultés, mais il peut réussir.

— Avouez qu'il aura une heureuse chance de plus, si nous l'exécutons au moment où Rodolphe sera doublement accablé par le scandale de la conduite de Mme d'Harville et par la disparition de cette créature à laquelle il s'intéresse tant?

— Je le crois... Mais si ce dernier espoir nous échappe encore... alors je serai libre... — dit Tom en regardant Sarah d'un air sombre.

— Vous serez libre!...

— Vous ne renouvellerez plus les prières qui, deux fois, ont malgré moi suspendu ma vengeance! — Puis, montrant d'un regard le crêpe qui entourait son chapeau et les gants noirs qui couvraient ses mains, Tom ajouta, en souriant d'un air sinistre: J'attends toujours, moi... Vous savez bien que je porte ce deuil depuis seize ans... et que je ne le quitterai que si....

Sarah, dont les traits exprimaient une crainte involontaire, se hâta d'interrompre son frère et lui dit avec anxiété :

— Je vous dis que vous serez libre... Tom... car alors cette confiance profonde, qui jusqu'ici m'a soutenue dans des circonstances si diverses parce qu'elle a été justifiée au-delà de la prévision humaine.. m'aura tout-à-fait abandonnée... Mais jusque-là il n'est pas de danger si mince en apparence que je ne veuille écarter à tout prix... Le succès dépend souvent des plus petites causes... Des obstacles peu graves peut-être se trouvent sur mon chemin au moment où j'approche du but; je veux avoir le champ libre, je les briserai. Mes moyens sont odieux, soit!... Ai-je été ménagée, moi?... — s'écria Sarah en élevant involontairement la voix.

— Silence! on revient du souper, — dit Tom. — Puisque vous croyez utile de prévenir le marquis d'Harville du rendez-vous de demain, partons... il est tard..

— L'heure avancée de la nuit à laquelle lui sera donné cet avis en prouvera l'importance.

Tom et Sarah sortirent du bal de l'ambassadrice de ***.

(*La suite à un prochain numéro.*)

compétence de la Chambre de recourir à des moyens illégaux pour demander leur éloignement. Ainsi l'opposition voit que toutes ses menées et ses intrigues pour parvenir à ce but ont été formellement désapprouvées.

» Cette déclaration du souverain était nécessaire pour prouver à chacun que, loin de vouloir se livrer entre les mains de l'opposition, le gouvernement, fort de ses bonnes intentions, était décidé à résister de tout son pouvoir aux vues ambitieuses de l'opposition. Ainsi, après la déclaration du gouvernement, tout homme raisonnable peut être parfaitement rassuré sur le maintien de la constitution, mais l'opposition, qui prétend n'avoir jamais tort, et qui veut toujours dominer, ne se tranquillisera pas de sitôt; au contraire, elle entretiendra et augmentera même l'agitation aussi long-temps qu'elle le pourra, quand même il n'en résultera pour le pays d'autre avantage que de devenir sage à ses propres dépens. C'est ce qui pourrait bien arriver. Mais l'opposition devrait être animée de dispositions assez loyales et assez patriotiques pour épargner cette leçon au peuple. Toute cette lutte entre le gouvernement et l'opposition n'intéresse nullement l'étranger, car elle ne repose sur aucune base légale, et l'opposition se montre par trop naïve, si elle s'imagine que cette affaire puisse jamais devenir d'un intérêt général pour l'Allemagne ou même pour l'Europe. »

ESPAGNE. — MADRID, 17 septembre. La *Gazette* annonce, d'après des rapports du capitaine-général des Philippines, que la tranquillité était parfaite dans ces colonies à la date du 21 avril. Un incendie avait dévoré à Quiapo 417 maisons, presque toutes bâties en roseaux. La frégate française l'*Erigone* a contribué à arrêter le feu.

— On écrit de Tolède que trois hommes de la bande dite des *douze apôtres* se sont emparés d'un garde national qui avait été mis sur leurs traces et ils l'ont brûlé tout vif. L'ayant attaché par les mains et par les pieds, ils l'ont enfermé dans une cabine de pasteur à laquelle ils ont mis le feu. Le juge de 1re instance, prévenu de cette atrocité, n'a plus trouvé dans la cabine réduite en cendres qu'un corps mutilé et qui n'avait plus de forme humaine.

CADIX, 15 septembre. Les bureaux du *Defensor del Pueblo* continuent d'être gardés la nuit par des détachemens. L'animosité des progressistes et républicains contre ce journal et son directeur M. Campe s'accroît chaque jour. La publication du *Globo* n'a pas encore été reprise; par cette raison qu'aucune autorité n'ose garantir aux rédacteurs ni la sûreté de leurs personnes ni celle de leurs propriétés. Le directeur de ce journal, va, dit-on, en céder la propriété. Les nouveaux rédacteurs appartiendront encore au parti modéré; mais ils se restreindront dans le cercle étroit que leur trace le parti des dominateurs.

(*Heraldo*, du 19 septembre.)

BARCELONE, 18 septembre. — Le gouvernement est saisi d'une plainte formée par le consul de France à Gironne contre le général Zurbano, à raison de la conduite de ce dernier vis-à-vis d'un Français, dans les circonstances suivantes: Depuis 25 ans, M. Lefèvre est établi à Gironne, où il a su mériter l'estime générale, tant par l'honnêteté de son caractère que par l'activité qu'il a su donner au commerce, en introduisant trois nouvelles industries dans lesquelles il entretient plus de 300 ouvriers.

Une de ses fabriques est située dans un ancien couvent. Zurbano a désigné l'édifice occupé par l'établissement de M. Lefèvre pour y loger des soldats. Il a donné en conséquence à ce dernier l'ordre de l'évacuer sur-le-champ. M. Lefèvre, qui est plus que septuagénaire, s'est présenté alors à Zurbano pour le prier de lui accorder huit jours afin de faire le déménagement avec le moins de préjudice possible; mais, au lieu de déférer à cette juste demande, Zurbano a accueilli M. Lefèvre de la manière la plus grossière, et a fini par lui donner un coup de pied dans le bas-ventre. Cette scène scandaleuse s'est passée devant tout l'état-major de Zurbano.

Aussitôt que M. F. Lesseps, consul français à Barcelonne, a eu connaissance de cette affaire, il s'est adressé au capitaine-général, et lui a demandé en termes énergiques réparation d'une insulte aussi indigne de la première autorité militaire d'une province.

FRANCE. — PARIS, 26 septembre. On espère d'heureux résultats de la mission dont a été chargé M. Dubost, employé supérieur de l'administration des postes, auprès du gouvernement anglais. L'élévation du prix des ports de lettres entre la France et l'Angleterre est telle, que la contrebande sur les correspondances a pris un développement immense, notamment dans ces derniers temps. Tandis que le port d'une lettre de Londres à Douvres n'est que de 5 centimes, le droit sur une lettre de Calais à Paris est de 50 centimes. Les lettres entre ces deux capitales coûtent 2 francs de port. La réduction des droits aurait pour résultat d'augmenter le nombre des lettres et d'anéantir la contrebande qui, dans ce cas, n'aurait plus une prime assez élevée pour les dangers qu'elle présente à ceux qui l'exercent.

— M. le général Bugeaud vient de faire publier il y a quelques jours une brochure sur l'Algérie, intitulée: *Des moyens de conserver et d'utiliser cette conquête.* Cette brochure emprunte au nom et à la position de l'auteur, une grande importance, et la manière nette, franche, militaire, avec laquelle les questions y sont abordées, ajoute un nouvel intérêt à ce travail. Toutefois il paraît que le gouvernement aurait vu avec un certain déplaisir la publication de cette brochure et le *Moniteur Parisien*, journal semi-officiel, a cru devoir gourmander assez vertement à ce sujet le général Bugeaud. « Personne, dit ce journal, n'a oublié la sévérité de l'ordre du jour que le général Bugeaud a tout récemment adressé aux divers corps de l'Algérie, à l'occasion d'un écrit rédigé par quelques sous-officiers sur un fait d'armes auquel ils avaient pris part. La règle, à ce qu'il paraîtrait, n'est applicable qu'aux rangs inférieurs de l'armée, et les rangs supérieurs y échapperaient, puisque c'est précisément en sa qualité de général-en-chef et de gouverneur-général, que M. Bugeaud entreprend dans sa brochure d'indiquer aux Chambres et au gouvernement ce qu'il faut faire pour réparer les fautes du passé et assurer le succès de l'avenir.»

La brochure du général Bugeaud se divise en deux parties: l'Occupation et la Colonisation. Le gouverneur-général de l'Algérie examine l'une et l'autre et spécifie par quels moyens elles peuvent être assurées. Quant à l'occupation, le système du général Bugeaud est facile à pressentir: c'est celui qu'on peut voir à l'œuvre depuis dix-huit mois et que le succès a couronné. Aujourd'hui, il ne s'agit que d'y apporter de la persévérance et de l'esprit de suite, afin de vaincre par la lassitude les tribus et les chefs que la terreur n'a pas fait capituler.

Le gouverneur-général est loin de croire que la besogne militaire soit terminée en Algérie; il ne se dissimule pas les obstacles que doit encore rencontrer l'établissement d'une domination stable. Il est de ceux qui, dans l'origine, ont vu cette entreprise avec défiance et qui ont craint qu'elle n'excédât la mesure sinon de la force de la France du moins de sa patience. Mais il comprend encore mieux que la France ne puisse pas reculer dans une œuvre à laquelle elle s'est vouée depuis douze ans, et qui lui est devenue plus chère en raison même des sacrifices accomplis.

Parlant des ressources de l'Algérie, le gouverneur-général, ne dissimule pas que les dernières explorations qu'il a faites, au cœur même de la contrée, ont profondément modifié son opinion sur la valeur agricole, la fécondité, la richesse territoriales de cette conquête. Voici, à ce sujet un curieux passage que nous transcrivons en entier:

«Dans les courtes apparitions que je fis en Algérie, dit-il, en 1836 et 1837, je conçus une idée peu avantageuse de la fertilité du sol africain, tant vanté par l'antiquité. N'ayant parcouru que la plus maigre partie de la province d'Oran, je pensais que les historiens romains avaient fait de l'hyperbole en disant que l'Afrique était le grenier de Rome. Mais depuis que j'ai pénétré le pays dans presque toutes les directions, mes convictions ont changé et j'ai reconnu que l'Algérie produit déjà beaucoup de grains, une immense quantité de bétail et qu'elle est susceptible d'en produire encore davantage et d'y joindre plusieurs autres richesses, telles que l'huile et la soie.... Les Arabes, je le répète, cultivent de vastes surfaces qui, sans avoir reçu du fumier, produisent communément par hectare, 25 à 30 hectolitres en froment et 40 à 50 en orge.»

Ceci équivaut à une rétractation formelle, car long-temps le général Bugeaud avait cru, avec d'autres agronomes distingués, que l'Algérie, même pacifiée, même colonisée, ne serait jamais qu'une possession ingrate, incapable de nous indemniser les dépenses. Le reste de la brochure du gouverneur-général achève l'énumération des ressources du pays et tire cette conclusion que, dans un temps donné, non-seulement l'établissement du nord de l'Afrique pourra se suffire à lui-même, mais qu'il sera en mesure de rembourser, par un grand développement de richesses, les avances que le budget métropolitain lui fait aujourd'hui. Toute cette partie de la brochure de M. Bugeaud est remplie de faits curieux et de renseignemens statistiques qui vont jusqu'au mois de juillet 1842.

Quant à l'occupation et à l'achèvement de la conquête, le général ne les croit possibles que sur les bases et avec les moyens dont il dispose aujourd'hui. Pour quelque temps encore, le gouvernement militaire sera une nécessité dans le nord de l'Afrique, ceci soit dit, ajoute l'auteur de la brochure « *en me dépouillant de tout amour-propre de robe et surtout de tout intérêt personnel: je ne veux pas m'éterniser en Algérie.* » Quatre-vingt mille hommes, soixante-et-quinze mille au moins sont indispensables pour couvrir le pays de colonnes mobiles et former les garnisons sur divers points. Le général n'admet pas que l'on puisse discuter encore sur une occupation ou restreinte ou étendue. La conquête ne peut pas s'amoindrir volontairement; il faut, sous peine de demeurer toujours précaire, qu'elle embrasse toute la contrée, sauf peut-être le territoire montagneux qui s'étend entre les Bilan et Collo. Cette zone, peu accessible aux expéditions militaires, capitulera plus tard d'elle-même quand elle se verra entourée de provinces soumises.

Une foule d'autres questions sont encore soulevées dans le Mémoire du gouverneur-général de l'Algérie. Ainsi la colonisation militaire fait l'objet d'un excellent chapitre. On y voit ce qu'ont produit les travaux exécutés par l'armée, et les cultures obtenues par les soins des soldats. Il y a là une suite de faits intéressans qui donneront une idée très-précise de ce qui se passe aujourd'hui dans la contrée.

Quoi qu'il en soit, les feuilles anglaises ont vu, dans la brochure du général Bugeaud, précisément le contraire de ce qu'on a cru y voir en France. Le *Standard*, le *Morning Chronicle*, le *Morning Hérald*, prétendent et assurent même que cette brochure est un excellent moyen de faire connaître à la France l'impossibilité radicale de coloniser l'Algérie; qu'elle ouvrira les yeux au peuple français sur les difficultés qu'il rencontrera dans la colonie d'Alger, et sur la folie de sacrifier plus d'argent et de sang pour la conserver.

Ces assertions de la presse anglaise ne pouvaient passer inaperçues, et le *Constitutionnel* de ce jour y répond avec aigreur de la manière suivante:

« Ce parti pris d'absurdité ne permet même pas une réponse. Nous savons bien que l'Angleterre voit avec une affreuse jalousie le drapeau français planté sur la rive africaine; nous savons que, pour flatter les passions nationales, il n'est pas une vérité que les journaux anglais de Londres ne travestissent, pas un mensonge qu'ils n'inventent. Nous savons que, pour contrarier notre œuvre, les Anglais ont, au besoin, des colonels Scott à envoyer à Abd-el-Kader. Nous savons tout cela, et nous n'en sommes guère émus. Ce n'est pas pour plaire à l'Angleterre que la France poursuit l'œuvre de la pacification et de la colonisation de l'Algérie. Elle a aussi son parti pris, et toutes les niaiseries qu'il plaira aux écrivains anglais de publier, ne la détourneront pas du but qu'elle poursuit et qu'elle saura atteindre. Que les journaux de Londres se le tiennent donc pour dit, et qu'ils cessent, dans l'intérêt de leur dignité, une mauvaise plaisanterie qu'ils ont beaucoup trop prolongée. S'ils croyaient la pacification et la colonisation impossibles, ils se garderaient bien de rien critiquer de ce qui se fait en Algérie. Leurs violences, leurs sarcarmes nous prouvent une seule chose, c'est que nous sommes dans la bonne voie et qu'il faut y persévérer. »

BELGIQUE. — BRUXELLES, 27 septembre. Les journaux ont, depuis plusieurs jours, annoncé la maladie grave qui met en danger la vie du comte Vandermeere; et le bruit court aujourd'hui que, sur la proposition de M. le ministre de la justice, le roi a autorisé la translation du comte Vandermeere à son domicile jusqu'à son entier rétablissement.

— Le voyage du roi pour le camp de Beverloo est fixé au 1er octobre prochain.

— Les fêtes de septembre ont été contrariées par le mauvais temps, le froid et une pluie incessante. Toutefois, l'affluence des curieux était considérable.

— La cause du sieur Dietz, chef de la station d'Ostende, qui a tué un jeune officier de marine, sera appelée, dit-on, le 16 octobre prochain devant les assises de Bruges.

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL,

donné le Mercredi 5 octobre,

PAR

Mr CAPELLI (*basse chantante*),

dans la Salle Diligentiâ,

AU BÉNÉFICE DES VEUVES ET ORPHELINS

des naufragés du *Jonge Pieter*.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

1. *Duo*, d'*Anne de Boulen*, par Mlle Hoppenbrouwer et M. Capelli. — *Donizetti.*
2. *L'Ange déchu*, air de basse, par Mr Capelli. — *Adolphe Vogel.*
3. Variations sur un thème de l'opéra *Le Pré aux Clercs*, pour Clarinette, par Mr Faubel. — *Berr et Tüsse...*
4. Grande scène et air de l'opéra *la Favorite*, par Mr Capelli. — *Donizetti.*

DEUXIÈME PARTIE.

1. Cavatine de l'opéra *la Juive*, par Mr Capelli. — *Halévy.*
2. Grand air pour *Mezzo Soprane* de l'opéra *la Favorite*, par Mlle Hoppenbrouwer. — *Donizetti.*
3. Variations pour Clarinette, par Mr Faubel. — *Carl, Marie von Weber.*
4. Cavatine de *Lucrèce Borgia*, par Mr Capelli. — *Donizetti.*

Prix d'entrée 2 fl. 25 cts.

On peut se procurer des billets chez M. De Groot, li... *Kleine Groenmarkt* et à la salle du Concert.

On commencera à 7 ½ heures précises.

ANNONCES.

MESSAGERIES-JUMELLES-BELGES-FRANÇAISES

Entreprise Briard-Toulouse et Comp.

SERVICE DIRECT DE BRUXELLES A PARIS

EN 22 HEURES.

DÉPARTS TOUS LES JOURS PAR LE CONVOI DU CHEMIN DE FER

à 10 Heures du Matin.

Correspondances avec toute la Belgique, la Hollande et l'Allemagne et avec toute la France.

Principaux Bureaux:

Bruxelles, rue de l'Hôpital No 17; Paris, rue du Bouloy Nos 7 et ...

S'adresser pour renseignemens dans tous les Bureaux des Messageries Ve *Briard & Comp.* en Belgique.

465

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 27 Septembre.

		Int.	Cours du 26 Sept.	Ouvert.	Ferm...
Pays-Bas	Dette active	5	101 $\frac{5}{16}$	101 $\frac{5}{16}$	—
	Dito dito	$2\frac{1}{2}$	52 $\frac{1}{16}$	51 $\frac{7}{8}$	51
	Billets de chance		—	—	—
	Syndicat	$4\frac{1}{2}$	—	93 $\frac{15}{16}$	93
	Dito	$3\frac{1}{2}$	—	—	—
	Société de Commerce	$4\frac{1}{2}$	137 $\frac{5}{8}$	136 $\frac{3}{4}$	136
	Dito nouvelle	$4\frac{1}{2}$	—	—	—
	Emprunt de 1836	4	—	—	—
	Dito des Indes	5	99 $\frac{1}{8}$	99	99
Russie	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	105 $\frac{7}{8}$	—
	Dito dito 1828 & 1829	5	—	105 $\frac{5}{8}$	—
	Inscript. au Grand Livre	6	—	68 $\frac{3}{4}$	—
	Certificats au dito	6	—	—	—
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	98 $\frac{1}{4}$	—
	Emprunt de 1840	4	—	89 $\frac{7}{8}$	—
Espagne	Perp. ém. Amsterdam	5	—	—	—
	Passive	5	—	—	—
	Dette différée à Paris		—	—	—
	Defféred		—	—	—
	Ardouin	5	15 $\frac{3}{8}$	15 $\frac{7}{16}$	15
Autriche	Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	—
	Dito métalliques	5	—	—	—
	Dito dito	$2\frac{1}{2}$	—	—	—
Angleterre	Cons. Ann.	3	—	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Pologne	Actions 1836	f.	—	—	—
Brésil	Cons. Ann.	5	—	—	—
Portugal	Obligations à Londres	3	—	—	—

Bourse d'Anvers du 27 Septembre.

Métalliques	5	—
Naples	5	—
Ardouins	6	15 $\frac{1}{2}$, $\frac{3}{8}$
Dette différée, ancien		—
Passive	5	—
Lots de Hesse		26 $\frac{1}{2}$

Cours après la Bourse (2 ½ heures)

Ardouin 15 $\frac{3}{8}$ cours.

Idem, Primes —

Bourse de Paris du 26 Septembre.

		Int.	Cours du 25	Ouvert.	Ferm...
France	Cinq pour cent		118 80	118 85	118
	Trois pour cent		80 20	80 20	80
Espagne	Emprunt Ardouin		—	—	—
	Anc. différé		—	—	—
	Nouv. dito		—	9 $\frac{3}{8}$	
	Passive		—	4	4
Naples	Certificats Falconet		—	107 50	
Pays-Bas	Dette active	$2\frac{1}{2}$	—	53 $\frac{1}{4}$	
Belgique	Dette active	5	—	104 $\frac{1}{4}$	
	Dito	3	—	—	
	Banque belge		—	—	
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—	

Bourse de Vienne du 21 Septembre.

Métalliques	5	109 $\frac{3}{16}$
Dito	4	100 $\frac{5}{8}$
Dito	3	77
Lots de 1834		—
Actions de la Banque		1629

LA HAYE,

Imprimerie de **Léopold Lœbenberg**, *...straat.*

Dépôt-général: chez MM. ...VELD et FILS, *Beursteeg*, à Amsterdam, et chez S. VAN REYN SNOECK, *Hoofdsteeg* à Rotterdam.